



Affaire suivie par : Coralie DUBOIS
Téléphone : 04 67 61 63 59
Mél : coralie.dubois@herault.gouv.fr

Montpellier, le **29 JUIN 2023**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2023.06.DS. 0367

portant renouvellement des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans la commune de Jacou

Le préfet de l'Hérault

VU le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

VU le décret du 30 juin 2021 portant nomination de M. Hugues MOUTOUH en qualité de préfet du département de l'Hérault;

VU les propositions du maire de la commune de Jacou;

VU l'arrêté préfectoral n°2020-I-1572 du 26 novembre 2020 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans la commune de Jacou;

Considérant qu'il convient de renouveler les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal;

SUR proposition de la sous-préfète, directrice de cabinet de la Préfecture de l'Hérault ;

ARRÊTE :

Article 1er : L'arrêté préfectoral n°2020-I-1572 du 26 novembre 2020 susvisé est abrogé.

Article 2 : Pour la commune de Jacou sont désignés, jusqu'au prochain renouvellement intégral des conseillers municipaux, membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales les personnes suivantes :

| Liste :Tous ensemble pour Jacou | |
|--|------------------------|
| Titulaires : | Suppléant(e)s : |
| Denis ROURE | Violaine MOREL |
| Élisabeth NAIT CHALAL | Renée COLLOMB |
| Christine MARTI | Brigitte MARCH |

| Liste : Jacou citoyenne, écologique et sociale | |
|---|------------------------|
| Titulaires : | Suppléant(e)s : |
| Virginie PASCAL | |
| Robert TRINQUIER | |

Article 3 : La sous-préfète, directrice de cabinet de la préfecture, et le maire de la commune de Jacou, sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.

Le préfet

Pour le préfet et par délégation
La sous-préfète directrice de cabinet



Elisa BASSO